

## Relevé de décisions

### CLAD de la ligne Vierzon-Nevers et Bourges-Saint Amand du 26 mai 2015

Monsieur Jean-Michel BODIN, Vice-Président du Conseil régional du Centre-Val de Loire Délégué aux Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité ouvre la séance et rappelle l'objectif des CLADS dans le cadre d'une démarche de parfaite information et de concertation des territoires. SNCF Réseau et SNCF Mobilités font une présentation de la ligne, des travaux prévus et de la ponctualité.

#### Desserte :

- **Les usagers demandent qu'il y ait plus d'arrêts dans certaines gares et des trains plus fréquents les week-ends notamment, comme cela était le cas avant les changements horaires.**

⇒ Les services de la Région indiquent que les TER circulant en Région Centre-Val de Loire sont positionnés dans les créneaux où la demande est la plus forte. Les heures du week-end visées ne font pas l'objet de besoins suffisamment importants pour envisager la circulation d'un train.

Informations post-Clad : *A titre d'exemple, sur les années précédant le changement horaire et les travaux sur l'axe, de 2008 à 2010, le nombre de voyageurs montant et descendant les samedis et dimanche était de 1 à 3 par train en gare de La Guerche et de 1 à 2 en gare de Nérondes.*

#### Travaux :

- **Les usagers indiquent que la ligne subi de nombreux travaux très régulièrement. Ils pensent que les usagers vont perdre l'habitude de prendre le train.**

⇒ SNCF Réseau précise que ce sont des travaux de sécurité et de maintenance obligatoires. Les travaux sont effectués sur une plage horaire en journée afin de ne pas perturber les trains de pointe du matin et du soir.

- **Un élu de Nérondes indique que des travaux de débroussaillage le long des voies ont eu lieu. Il avait demandé à ce que les haies protectrices en bordure de lotissement soient conservées. Ce n'est pas le cas et il y a maintenant un accès à la voie ferrée. Il indique que la sécurité des riverains n'est plus assurée.**
  - ⇒ SNCF Réseau indique qu'ils font remonter l'information et qu'ils vont étudier la situation

#### **Accessibilité :**

- **Les élus et usagers rappellent l'obligation légale d'accessibilité. A Nérondes et Bourges par exemple, une marche doit être franchie pour accéder aux trains.**
  - ⇒ La Région indique travailler sur l'ordonnance pour la mise en accessibilité. Il s'agit de définir un ordre de priorité en fonction de la fréquentation des points d'arrêts, des établissements alentours et des pôles générateurs de flux. Un schéma directeur sera ensuite élaboré.

#### **Autres points :**

- **Les usagers demandent pourquoi il n'y a pas un afficheur léger dans toutes les gares**
  - ⇒ Les services de la Région indiquent que le choix se fait en fonction de la fréquentation des gares et points d'arrêts. Ils rappellent que les usagers peuvent appeler le Centre de Relation Clients pour connaître les prochains départs en temps réels (Numéro Vert : 0 800 83 59 23)
- **Les usagers demandent pourquoi en gare de Saint-Amand, le guichet de la gare est-il fermé et si cette fermeture est définitive**
  - ⇒ SNCF Mobilités indique qu'il s'agit du départ d'une personne qui n'a pas encore été remplacée. La situation sera améliorée à partir du mois de juillet prochain.
  - ⇒ Les services de la Région indiquent ne pas être satisfait de cette situation et avoir écrit à Monsieur Borri, Directeur régional de la SNCF.
- **Les usagers souhaitent obtenir des informations sur les suites données au rapport de la Commission Duron qui est paru ce jour-même.**

- ⇒ Monsieur Jean-Michel BODIN rappelle que ce rapport ne contient que des préconisations. Ce sera au gouvernement de décider de la suite qu'il souhaitera donner à ces préconisations.
- ⇒ Monsieur Pascal PARADIS, représentant de la DREAL, explique que les lignes TET sont des lignes qui ont vocation à être des lignes nationales structurantes. Une réflexion pour faire évoluer l'offre TET a été entamée après plusieurs constats : l'offre est peu visible, il existe des doublons avec les trains TER, il y a un problème de renouvellement de matériel qui va se poser et enfin, le modèle économique n'est plus viable. Il confirme que le rapport n'engage pas l'Etat. Ce ne sont que des propositions. Le rapport va être présenté à une commission parlementaire ad hoc. Une feuille de route sera ensuite élaborée avec différentes étapes et phases de concertation notamment avec les Régions.

Sans questions supplémentaires, Monsieur Jean-Michel BODIN clôt la réunion en remerciant l'assemblée.

<b>Liste des participants</b>	
<b>CLAD de la ligne TER Vierzon-Nevers et Bourges-Saint Amand, 26 mai à Bourges</b>	
<b>Présents :</b>	
Jean-Michel BODIN	Vice-Président du Conseil régional du Centre Délégué aux « Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité »
Didier BOUCAULT	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre-Val de Loire
Isabelle BRULE	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre-Val de Loire
Johanne BUSIER	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre-Val de Loire
Brigitte CASATI	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre-Val de Loire
Christine CAGNEAUX	Directrice Déléguée TER Centre- SNCF
Yves DUBREUCQ	Responsable de ligne secteur Sologne Berry – SNCF Mobilités
Frédéric NOBLE	Assistant du Responsable de ligne
Béatrice ANDRE	Préfiguratrice Pôle Clients et Services – SNCF Réseau
Virginie FOURGEAUD	SNCF Réseau
Audrey RONDEL	SNCF Réseau
Pascal PARADIS	DREAL
Olivier BARRETEAU	Intercités
Lucien KOREZEWSKI	Adjoint au Maire de Lunery
Jean-Marie DUCROQ	Usager
Roland BOUAL	Conseiller municipal délégué de St Germain du Puy
Pierre ARCHAMBAULT	Usager
Roland ROYNETTE	Adjoint au Maire de Crézançay
Jean-François HOGU	Président de la FNAUT Centre
Pierre ESNOUF	Association des Amis du Chemin de Fer
Thierry Vallée	Vice-Président du Conseil départemental du Cher

Jean-Yves CIRIER	Secrétaire régional UNSA
Stéphane DEMARRE	CGT Cheminots
Roland GILBERT	Maire de Nérondes
Angélique Chevalier	Adjointe au Maire de Civray
Bernadette COURIVAUD	Conseillère départementale et Adjointe au Maire de Nérondes
Pierre DUCASTEL	Maire de La Guerche sur l'Aubois
Gilles CAILLET	UDCFDT du Cher
Michel THEVENIN	Agent SNCF
Yves MENETRIER	Agent SNCF/ Représentant Fédération CGT Cheminots
Claude LENOIR	Association des amis du Chemin de Fer
Mickaël AVRIL	Agent SNCF / UNSA Ferroviaire
Thierry FERRAND	Conseiller municipal de Nérondes
Fabrice TRIPEAU	Conseiller municipal de Vierzon
Guy LAINE	Adjoint au Maire de Saint Amand
Raymond DAUD	Retraité SNCF
Michel PERRIOT	Adjoint au Maire de La Guerche
Guy LABAN	Adjoint au Maire de Venesmes
Jacques LAMBERT	Adjoint au Maire de Saint Florent sur Cher
Monique GUEGUEN	Familles de France
Floris BRESSY	Journaliste pour Le Berry Républicain
<b>Excusés :</b>	
Madame RABASTE	Lycée Notre Dame de Vierzon
Jorge Roig	Indécosa-cgt 18
Monsieur Dubois,	Proviseur du Lycée Polyvalent Édouard Vaillant
Maxime CAMUZAT,	Maire de Saint Germain du Puy
Gérard SANTOSUOSSO	Maire de TROUY
Christian FAUCHER	Maire de VALLENAY
Rémy POINTEREAU	Sénateur du Cher - Conseiller général du Cher
Philippe FOURNIE	Vice-président du Conseil régional du Centre - Maire-adjoint de VIERZON
Corinne SUPLIE	Maire du SUBDRAY
Christine CHAPEAU	Conseillère départementale du Cher
Renaud METTRE	Conseiller départemental du Cher
Jean-Pierre SAULNIER	Conseiller départemental du Cher
Nicole PROGIN	Vice-Présidente du Conseil départemental du Cher
Françoise LE DUC	Conseillère départementale du Cher
Jean-Louis SALAK	Maire de MEHUN-SUR-YÈVRE
Pierre-Etienne GOFFINET	Maire d'AVORD
Philippe CHARRETTE	Conseiller départemental du Cher